



Association d'Attelage de l'Ozanne 28

Amis Meneurs et Meneuse,

L'association d'Attelage de l'Ozanne 28 vous invite le dimanche 1 septembre 2013 à participer au concours d'attelage à Ver-lès-Chartres. Cet évènement sera à la fois un concours d'entraînement et un CLUB élite (en 2 tests : maniabilité/dressage et marathon).

Programme de la journée :

- 9h30 : début du dressage
- 10h00 : début de la maniabilité.
- 12h00 : Pause déjeuner (restauration sur place).
- 15h00 : premier départ du marathon.
- 17h00 : Classement et remise des prix.

Merci de confirmer votre participation auprès de M. Bernard Bertin ou Gilles Moussu en renvoyant ce bulletin d'engagement à l'adresse indiquée ci-dessous, accompagné du règlement, avant le 25 août 2013. Les engagements CLUB élite se feront sur le site ffe.com.

Tarif engagement par attelage : 15 euros.

Remarque :

Nous vous demandons d'avoir pour cette journée une protection de dos, la fiche médiale de la fédération (disponible sur le site de la FFE), la casque ainsi que les papiers du ou des chevaux ainsi que la licence du meneur et du groom.

Afin de respecter la faune et la flore, nous vous remercions de bien vouloir tenir vos chiens en laisse. Merci

M. Bernard Bertin
12 rue de Tachainville
28 600 VER-LES-CHARTRES
06 83 17 99 00
bertin.bernard28@gmail.com

M. Gilles Moussu
8 La Buissonnière
28 160 YEVRES
06 60 09 83 50
gilles.moussu@wanadoo.fr

Feuille d'engagement
Concours du 1 septembre 2013 à Ver-Lès-Chartres

	Meneur	Groom 1	Groom 2
Nom			
Prénom			
N° licence			
Age			
Tél.			

Type d'attelage : (entourez la catégorie vous concernant)

- | | | |
|----------|-----------|----------|
| 1 Poney | 1 Cheval | 1 Trait |
| 2 Poneys | 2 Chevaux | 2 Traits |
| 4 Poneys | 4 Chevaux | 4 Traits |

	Cheval 1	Cheval 2	Cheval 3	Cheval 4
Nom				
Race				
Age				
Sexe				
N° Sire (obligatoire)				

Écartement impératif : 138 cm avec roues cages ou barre fixée à l'arrière de la voiture pour la maniabilité selon le règlement FFE (une fois le(s) groom(s) en voiture, la barre doit toucher les cônes placés à un écartement de 138 cm AU SOL - voir page 11 du règlement d'attelage 2013 pour plus d'explications).

Préciser vos conditions de compétition afin d'aménager les horaires de passage :
(entourez la catégorie vous concernant ou précisez) :

- Voiture utilisée plusieurs fois.
- Meneur effectuant plusieurs passages.
- Poney/cheval réalisant plusieurs passages.
- Groom effectuant plusieurs passages.
- Autre(s) :